
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 11 juin 2021 à 12 h 30
777, boul. Marcel-Laurin

CA21 08 0270

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, vendredi, le 11 juin 2021, à 12h30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA21 08 0271

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 juin 2021.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 juin 2021.

ADOPTÉ.

CA21 08 0272

Soumis sommaire décisionnel numéro 1215214022 relatif à une nomination au poste de chef de division, à la Division des communications et relations avec les citoyens de la Direction d'arrondissement.

ATTENDU que le poste de chef de division de la Division des communications et relations avec les citoyens est devenu vacant à la suite du départ à la retraite de son détenteur;

ATTENDU qu'un processus de sélection interne et externe a donc été amorcé en mars 2021 (SLA-21-CONC-209840-1) et que celui-ci a été géré par le Service des ressources humaines de la Ville de Montréal;

ATTENDU les règles de dotation de la Ville de Montréal et le processus suivi pour le comblement du poste de chef de division, à la Division des communications et relations avec les citoyens de la Direction d'arrondissement;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer Sonia Beauchemin (matricule : 156368999) au poste de chef de division à la Division des communications et des relations avec les citoyens, de la Direction d'arrondissement (poste : 85039 – emploi : 209840 - SBA : 266156), à compter du 12 juin 2021. Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres administratifs de la Ville de Montréal ainsi qu'à la Politique de rémunération des cadres.

ADOPTÉ.

CA21 08 0273

La période des questions du public débute à 12h37.

Aucune question n'a été posée.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Secrétaire

CA21 08 0274

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 12h38.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 29 juin 2021.
